

Vu l'arrêté du 1^{er} mai 1882 réorganisant le conseil supérieur de l'instruction publique,

DÉCIDE :

MM. Molinier de Montplanqua, lieutenant de juge,
Langomazino (Louis),
Bonet (Auguste),

habitants notables,

sont nommés membres du conseil supérieur de l'instruction publique.

Papeete, le 1^{er} mai 1882.

Signé : F. DES ESSARTS,

N^o 165. — DÉCISION investissant M. Drapeau, adjoint au secrétaire-trésorier de la Caisse agricole, des fonctions de M. A. Kulczycki, secrétaire-trésorier.

LE Capitaine de vaisseau, Gouverneur des Établissements français de l'Océanie

Vu la décision du 23 mars 1882 qui nomme M. Drapeau aux fonctions d'adjoint au secrétaire-trésorier de la Caisse agricole;

Considérant que l'état de maladie de M. A. Kulczycki, secrétaire-trésorier, empêche le titulaire de vaquer à toutes les obligations du service;

Sur la proposition de l'Ordonnateur,

DÉCIDE :

M. Drapeau, adjoint au secrétaire-trésorier, est délégué pour remplir, sous la direction du secrétaire-trésorier, toutes les attributions de ce fonctionnaire, telles qu'elles sont définies par les articles 4, 6, 9, 13, 15, 21, 26 et 30 de l'arrêté du 22 décembre 1876.

M. Drapeau est, en conséquence, autorisé à signer tous actes, requêtes, traites, etc., à expédier dans l'intérêt de la Caisse agricole et établis dans les formes et suivant les prescriptions réglementaires.

L'Ordonnateur est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera communiquée et enregistrée partout où besoin sera.

Papeete, le 1^{er} mai 1882.

Signé : F. DES ESSARTS.

Par le Gouverneur :

L'Ordonnateur,

Signé : GABRIÉ.